



HAL
open science

Le traitement des corps des morts dans les opérations des mercenaires français de 1960 à 1989

Walter Bruyeré-Ostells

► **To cite this version:**

Walter Bruyeré-Ostells. Le traitement des corps des morts dans les opérations des mercenaires français de 1960 à 1989. *Human Remains and Violence*, 2019, 5 (2), pp.3-16. 10.7227/HRV.5.2.2 . hal-04629899

HAL Id: hal-04629899

<https://hal.science/hal-04629899>

Submitted on 1 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le traitement des corps des morts dans les opérations des mercenaires français de 1960 à 1989

A partir de 1960, le continent africain entre dans un processus généralisé de décolonisation. La faiblesse des nouveaux Etats expliquent en partie la multiplication des tentatives de sécession et de conflits intra-étatiques. Ces affrontements mobilisent souvent des moyens militaires relativement peu sophistiqués mais se traduisent cependant par un niveau de violence assez élevé. Les atteintes aux corps des combattants ou de civils peuvent être ponctuellement extrêmes (viols, démembrement,...). Dans ce contexte, les anciennes puissances coloniales, à commencer par la France, mènent une réflexion géostratégique nouvelle. Elles souhaitent maintenir une forte influence dans leur « pré carré » africain¹. Leur démarche s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre plus large de la Guerre froide. De nombreux conflits internes aux Etats africains comportent ainsi une dimension de guerre par procuration entre Ouest et Est de façon plus ou moins forte - on l'observe dans la longue crise congolaise de 1960 à 1967 ou encore dans la guerre civile angolaise qui éclate en 1975. Instruments indirects de la démarche néocoloniale mais également de la guerre par procuration du bloc occidental, les mercenaires font une réapparition remarquée sur les théâtres de conflits - en Afrique notamment mais pas uniquement - entre 1960 et la fin de la Guerre froide. Ces combattants irréguliers opèrent dans des conditions particulières, en raison de leur statut au regard du droit international, mais surtout des conditions politiques, militaires et financières dans lesquelles ils ont été envoyés sur place. Recrutés sur des bases financières alléchantes, ils sont souvent confrontés à une violence de guerre importante dans des régions isolées et continuent à combattre sans que la solde promise soit régulièrement versée. Leurs commanditaires sont souvent en droit d'attendre que leur participation soit suffisamment discrète pour ne pas être l'objet de débats dans les opinions publiques occidentales. Par son caractère néocolonial notamment, leur présence a cependant tendance à exacerber la violence exercée par leurs ennemis. Leur déploiement et leur participation aux combats relèvent ainsi de modalités et de dynamiques très spécifiques ; elles induisent un rapport à la mort un peu singulier par rapport à d'autres acteurs occidentaux engagés dans des conflits à la même période. Leur présence, souvent officieuse, et son instrumentalisation politique par les acteurs locaux ou par le bloc de l'Est posent le problème de la preuve avérée de leur déploiement que constitue la « prise de guerre » par l'ennemi d'un prisonnier ou d'un cadavre de mercenaire. En raison de ces différentes particularités et contraintes, il convient donc d'interroger

l'acceptation par les mercenaires d'un risque mortel et de conditions financières éloignées de la promesse faite à la signature du contrat. Il s'agit aussi de questionner la spécificité du rapport que développent les mercenaires au danger inhérent à la guerre mais aussi à leurs morts en opération. A partir de situations plurielles, il s'agit ainsi de voir quels choix sont opérés dans la prise en charge et le traitement de la dépouille d'un mercenaire qui ne bénéficie pas souvent d'une chaîne logistique comparable à celle qui rend fréquemment possible le rapatriement d'un soldat régulier européen. Le rapport à la mort et la prise en charge initial peuvent être analysés à partir du degré de violence qui pousse les mercenaires à instaurer certaines routines dans la prise en charge de leurs hommes tués. Cependant, le degré de confidentialité de leur présence sur un théâtre d'opération influe également sur les modalités de la prise en charge et sur leurs évolutions entre les années 1960 et 1980. Le statut d'irrégulier et les formes particulières de traitement des dépouilles incitent par ailleurs les chefs à mettre en place des mécanismes de dialogue et d'explicitation sur ce devenir de leurs morts auprès des autres mercenaires et des familles de défunts.

Violence des conflits infra-étatiques africains et modalités de prise en charge de la dépouille du mercenaire

La présence de mercenaires dans les conflits africains au moment de la décolonisation apparaît dans un premier temps au Congo-Léopoldville (Kinshasa) en 1960. Durant le même mois de juillet au cours duquel est officiellement proclamée l'indépendance, la riche province minière du Katanga fait sécession. A sa tête, Moïse Tshombe recrute des mercenaires (Belges, Français mais aussi originaires d'Afrique australe) afin de disposer très rapidement d'une force militaire capable de résister aux forces envoyées par l'Etat central². La sécession peut ainsi tenir tête à Léopoldville jusqu'en janvier 1963. Après de nombreuses décennies sans mobilisation significative de soldats européens stipendiés, le mercenariat connaît une brutale résurgence. Immédiatement envoyés au feu, ces « Affreux » se retrouvent confrontés à des taux de pertes importants dans ce contexte en rapide évolution au cours de la décennie.

Les années 1960 : des combats en coordination avec des armées régulières offrant des traitements « classiques » des corps des tués

Dès l'automne 1960, ce sont près de 500 Européens qui encadrent les forces katangaises dont environ 200 mercenaires. Ils affrontent tour à tour l'Armée nationale congolaise (ANC) et des forces onusiennes jusqu'en janvier 1963. Les mercenaires tués se comptent par dizaines au moins et leur mort se déroule dans le cadre de combats classiques contre les forces congolaises ou internationales. A ce titre, lorsqu'ils sont tués, il n'y a pas d'enjeu politique majeur autour des dépouilles. Objet de protestations de la part de l'Etat central, la présence des mercenaires est trop massive pour être masquée. Phénomène résurgent, elle est puissamment relayée dans la presse mais sans que cela n'entraîne forcément un regard contempteur. Levier d'influence des anciennes puissances coloniales, ces hommes se sentent suffisamment légitimes pour apparaître au grand jour. L'issue des combats plutôt favorable à l'ANC, surtout à partir du moment où les forces onusiennes viennent l'épauler, est mortifère pour eux mais il n'y a aucun intérêt à instrumentaliser leurs cadavres puisqu'aucune partie prenante (Katanga, Belgique, France) ne nie leur présence.

Quelles que soient les conditions dans lesquelles ils meurent (combats dans des régions isolées et forestières, combats urbains,...), ils sont traités comme les soldats réguliers qu'ils affrontent. Sans doute la chaîne logistique des Katangais est-elle très insuffisante mais pas forcément beaucoup plus que celle de l'ANC. La seule véritable difficulté repose, en réalité, sur l'hostilité du climat qui rend impossible la conservation des corps. Selon l'accessibilité plus ou moins ardue au lieu du combat, ils sont rapidement enterrés sur place ou ramenés vers une ville katangaise pour y être inhumés. Dans les deux cas, leur sépulture est très simple. Le corps est, la plupart du temps, roulé dans une bâche, parfois placé dans un cercueil (en ville), puis enterré dans une tombe simplement creusée dans la terre. L'identité du mort est indiquée sur la croix qui surplombe la tombe³. Cette croix relève principalement d'un réflexe culturel pour identifier le défunt et non d'une démarche religieuse. En réalité, à l'instar de l'ensemble des sociétés européennes, les attitudes devant la mort des mercenaires est plus ou moins empreinte de religion d'une homme à l'autre.

A partir de 1964, les mercenaires sont à nouveau déployés par centaines, au service du pouvoir central congolais cette fois-ci. Après son exil à la chute du Katanga, le président sécessionniste Moïse Tshombe rentre au Congo en 1964 et prend la tête d'un gouvernement de coalition à Léopoldville. En effet, l'Etat doit alors faire face à une nouvelle menace. Après avoir éclaté dans l'Est du Congo dès 1961, la rébellion Simba prend de l'importance à partir de janvier 1964⁴. Avec l'appui de conseillers militaires venus du bloc de l'Est, les maquis

s'étendent au deux tiers du territoire congolais⁵. Comme l'ANC est impuissante à enrayer le phénomène, Thombe reprend contact avec les mercenaires qu'il a précédemment embauchés au Katanga. Ils jouent un rôle majeur dans l'écrasement de l'insurrection en 1964-1965, aux côtés de l'Assistance militaire belge, puis dans la reprise de contrôle de l'ensemble du territoire jusqu'en 1967.

Les mercenaires sont ainsi au cœur de vastes opérations militaires qui mettent en œuvre des armements modernes. Tel est également le cas dans l'opération au Yémen en 1963-1964. Entre la fin de la sécession du Katanga et le rappel au Congo par Tshombe face aux rebelles Simbas, une équipe de mercenaires français sert de conseillers militaires aux forces royalistes houthis. Après la mort de l'imam Ahmad ben Yahya, roi chiite, le 18 septembre 1962, son fils aîné, al-Badr, monte sur le trône. Cependant, un coup d'état le renverse. Organisé par de jeunes officiers nassériens, il donne naissance à la République Arabe du Yémen (également désignée sous le nom de Yémen du Nord). Face à ces forces républicaines appuyées par l'Égypte de Nasser, les royalistes houthis (chiites) sont soutenues par l'Arabie saoudite et les services secrets britanniques. Leur sont notamment dépêchés par Londres des conseillers militaires parmi lesquels une trentaine de mercenaires français avec, à leur tête, Tony de Saint-Paul et Bob Denard. Les mercenaires entraînent et encadrent les combattants dans la guerre asymétrique qu'ils mènent contre l'armée républicaine depuis les zones montagneuses du nord du pays.

Là encore, leur présence ne pose guère de problème en termes d'instrumentalisation car ce théâtre de guerre est peu fréquenté par des journalistes et parce qu'en cas de mort, les hommes sont ramenés derrière les lignes de front et enterrés dans les régions solidement tenues par le camp dans lequel ils servent. Dans ces combats de contre-insurrection, dans des régions caractérisées par la présence de massifs montagneux mais aussi de la forêt équatoriale pour le Congo, l'isolement des unités de combat n'est souvent rompu que par une logistique aérienne depuis les villes les plus proches. La prise en charge du corps d'un mercenaire tué au combat est donc minimale. Evoquant la mort d'un de ses compagnons d'armes, Pierre Chassin affirme dans ses mémoires : « Un simple tas de terre au-dessus duquel se dresse une croix de bois et ce dénuement est rendu encore plus poignant par les herbes folles alentour (...). Il est doux et beau de mourir pour la patrie, disait Horace, mais qu'il est triste et idiot de mourir pour le Congo⁶. » Parfois les moyens logistiques disponibles rendent possible une évacuation. Le 8 avril 1965, dans une escarmouche près du village de Nekalaga, une colonne se trouve

sous le feu de combattants Simbas. Ari Van Malderen est touché au dos. Un hélicoptère vient prendre le blessé mais il meurt au cours du transport⁷. En fait, lorsque les mercenaires sont déployés aux côtés de l'Assistance militaire technique belge et travaillent en totale coopération avec elle, ils bénéficient des moyens mis en appui au déploiement de l'armée régulière.

La dépouille est alors ramenée avec les blessés vers une « base de soins » qui est également équipée d'une morgue. Ancien du 1^{er} Choc, unité sous les ordres de Bob Denard, Henri Clément témoigne : « Bien qu'à température ambiante, celle-ci permet une conservation le temps d'organiser l'inhumation officielle : il s'agissait d'une grande dalle en béton, placée à environ 1 mètre au-dessus du sol, légèrement inclinée et entourée d'une rigole qui permettait de récupérer "les humeurs" et l'eau de lavage des corps qui partait ensuite dans un puits perdu »⁸. Une cérémonie d'enterrement est ensuite organisée : « Dans la mesure du possible on pouvait trouver un cercueil et on l'enterrait dans le cimetière officiel de la localité, après un office religieux en fonction des curés disponibles (quelle que soit la croyance du mercenaire). Nous n'avions pas vraiment l'occasion et les effectifs disponibles pour rendre des honneurs »⁹. Une photographie permet d'illustrer cette procédure à travers le cas de Jean-Pierre Vibert, tué le 4 juillet 1965 près de Doulia. Son corps est rapatrié à Buta puis Stanleyville¹⁰. Sous les ordres de Bob Denard entouré de deux autres mercenaires au garde-à-vous, on voit deux hommes porter son cercueil, couvert du drapeau congolais et de gerbes de fleurs, pour le déposer dans un véhicule, sans doute pour l'emmener au cimetière le plus proche¹¹. Une procédure et puis une cérémonie semblable est décrite par Pierre Chassin à Bukavu concernant un mercenaire, Van Host, tué à plusieurs dizaines de kilomètres au Kivu. Son récit atteste du traitement parfois hâtif du corps. Pendant la cérémonie pour laquelle « le cercueil [est] posé sur deux chaise », Chassin aperçoit « avec stupeur une tâche sombre en train de s'élargir lentement sous la bière. Le sang tombe goutte à goutte d'un angle du cercueil et je suis saisi par l'incongruité de la scène »¹².

... mais une violence de guerre qui influe sur le rapport des mercenaires à leurs morts

Cette période des années 1960 fait naître une sourde inquiétude chez les mercenaires. En effet, la violence exercée par l'ennemi accroît cette angoisse du sort potentiel réservé à leur dépouille s'ils venaient à être tués. Les tortures observées au cours de la reconquête de l'Est du Congo frappent ces hommes ; ils sont pourtant souvent rompus à la guerre irrégulière

après être passés par l'Indochine ou l'Algérie. René Biaunie se souvient des corps de Tutsis empalés par les Simbas : « Leur bouche grande ouverte hurlaient encore leur lente agonie. Leurs corps portaient d'innombrables plaies. Ils avaient les pieds coupés au-dessus des chevilles (...). Avant de les tuer, ils les raccourcissent et puis ils essaient de les faire courir »¹³. La révolte dans l'Est du Congo se traduit surtout par des sévices extrêmes contre les populations blanches. A priori, les principales victimes sont les civils restés sur place. Le mercenaire belge dresse la liste des Blancs concernés : « des missionnaires aux chapelles détruites, des colons aux plantations ravagées. Des femmes et des enfants échappent enfin à l'horrible cauchemar, à cette danse de la mort, de viols, de tortures des Simbas »¹⁴.

Avant la libération de Stanleyville en novembre 1964 par des troupes belges et des mercenaires, une soixantaine d'Européens ont été massacrés et les cadavres de Congolais sont disséminés un peu partout autour de la ville. L'ensemble des acteurs (Belges, mercenaires, Armée nationale congolaise et observateurs internationaux) ne peuvent que gérer l'urgence. Le chef de l'*Ommegang* (colonne mêlant mercenaires et Belges de l'Assistance technique), le colonel Vandewalle témoigne : « Le fleuve charriait des corps. Ils s'accrochaient aux appontements. Des prisonniers, sans gardiens, avec des perches, les repoussaient dans le courant. Des morts que personne ne dénombra se décomposaient dans la ville. D'autres captifs entreprirent de les enlever et de les conduire à dos fosses communes. Un fonctionnaire de l'ONU, probablement de l'OMS, dirigea un temps cette opération aussi lente que démoralisante »¹⁵.

Les soldats et mercenaires qui circulent trouvent des crânes ou des squelettes dans leurs déplacements à pied ou roulent sur d'autres chaque fois qu'ils reprennent les routes d'accès à la ville¹⁶. Ainsi les soldats de fortune sont-ils immergés très loin de Kinshasa dans une atmosphère de violences extrêmes dans laquelle la vision de combattants dont les dépouilles n'ont pas été respectées est très fréquente, voire la norme locale. On peut donc imaginer comment ils projettent ces images sur leur propre corps s'ils venaient à être tués. Arrivé quelques semaines plus tôt d'Europe, Pierre Chassin se voit confier le commandement d'une unité chargée de ramasser les cadavres dans les principales rues de la ville de Buta où les mercenaires prennent leurs quartiers. Fortement marqué par ce souvenir, il y consacre près de deux pages dans ses mémoires en décrivant à la fois le « haut-de-cœur » qui le saisit à l'approche du camion où sont entassés les premiers ramassés, son malaise devant les « corps flasques et mous (...) » qui « ne sont plus des hommes mais les dépouilles de bêtes

sauvages » et, en même temps, le sentiment de fraternité qu'il ressent devant ce spectacle (« la vie et un sourire en feraient bien nos frères »)¹⁷. Se comparant à un marin des temps anciens ordonnant de jeter à la mer un matelot mort, il ressent « l'impression d'avoir vieilli de vingt ans »¹⁸.

Au Yémen, la problématique de l'isolement géographique pose les mêmes problèmes lorsqu'une attaque meurtrière provoque beaucoup de pertes. Les Yéménites sont enterrés sur place mais la question se pose pour les Européens qui sont très peu nombreux. Intuitivement, les chefs mercenaires envisagent de rapatrier leurs compagnons tués en Europe. Toutefois, l'absence de logistique en lien avec l'Arabie saoudite et la question de conservation des corps implique que les dépouilles demeurent finalement sur place. L'une des figures pionnières du mercenariat français, Tony de Saint-Paul, est tué lors d'un bombardement aérien en décembre 1963. Personnage charismatique, son cas fait jurisprudence. Il reçoit un hommage de ses compagnons d'armes qui le veillent en « présence de l'émir Abdallah et de ses guerriers »¹⁹. Il est ensuite enterré sous sa véritable identité auprès des autres victimes de l'attaque aérienne, faute de pouvoir être évacué hors du pays et rapatrié en Europe.

Les bombardements aériens, ponctuellement, et beaucoup plus fréquemment des tirs de mortiers, provoquent régulièrement de nombreux morts dans les troupes encadrées par les Européens dans ces combats conventionnels. Or, en plus de la chaleur, ces troupes nombreuses ne disposent pas au Congo d'une logistique adaptée à des évacuations en nombre important. Ainsi, dans ces conditions, les tués, africains ou mercenaires occidentaux, peuvent même être trop nombreux pour être enterrés. Cette configuration s'observe dans la phase déjà évoquée de reconquête de l'Est du Congo en 1964-1965 avec des combats ponctuellement violents. Le plus souvent, chacun s'occupe de ses propres morts et le traitement est différent selon les catégories de combattants. Henri Clément explique ainsi : « Quand il était impossible d'évacuer le corps vers l'arrière, on enterrait sur place en marquant l'endroit avec une croix. Pour les Katangais, c'est eux qui s'en occupaient et je ne peux pas donner de détails²⁰. Les Simbas, eux, étaient jetés dans les rivières, suivant la mode locale qu'ils avaient instituée »²¹. Au cours de la guerre du Biafra (1967-1970), l'amoncellement de cadavres est beaucoup plus fréquent et entraîne des conséquences psychologiques sur les combattants. Dans ses mémoires, Armand Ianarelli multiplie ainsi les descriptions morbides et garde surtout le souvenir olfactif du champ de bataille : « L'ennemi est en face (...). Au milieu, quelques ruines fumantes et des cadavres. Des milliers de cadavres. Certains encore frais,

barbouillés de sang rouge et liquide, d'autres plus anciens à demi rongés par des charognards qui tournent en large cercles, à notre verticale. Et puis il y a l'odeur. Partout au Biafra régnait l'odeur de la mort »²².

Dans ce conflit, l'indifférence à la mort d'un ennemi plus nombreux, l'armée fédérale nigériane, qui joue de sa supériorité numérique, augmente d'ailleurs cette peur : « Les Nigériens étaient manifestement drogués au chanvre (...). Ils laissent environ un bataillon au kilomètre. C'est du massacre (...). Nous nous défendons avec des moyens ridicules. Nos pertes sont lourdes aussi »²³. Facilement repérables en raison de leur couleur de peau, les mercenaires savent par ailleurs qu'ils sont des cibles privilégiées, comme le rapporte Armand Ianarelli : « Un Blanc, c'est repérable. Et c'est tellement tentant ! »²⁴.

Une violence qui inclut les corps des morts

Même les morts peuvent être victimes de la grande violence de ces théâtres de guerres internes. Ainsi, les croyances dans des pratiques magiques peuvent conduire leurs ennemis africains à des actes qui choquent les Européens et les bouleversent. Le souvenir de leurs anciens compagnons d'armes est doublé d'une compassion pour leur sort post-mortem²⁵. Par exemple, Pierre Chassin rapporte qu'il repasse en 1965, dans la région d'Akési au Congo-Kinshasa, sur une piste au bord de laquelle a été enterré les corps de deux de ses camarades, Vounx et Nagy, quelques jours plus tôt. Convaincus que cela leur apporterait une force surnaturelle, les rebelles Simbas de l'Est ont déterré les dépouilles, leur ont coupé les jambes et mangé les testicules. Malgré la difficulté de l'opération en raison de l'état dégradé des corps, les mercenaires « charg[ent] sur un camion les restes de Vounx et Nagy malgré l'odeur repoussante »²⁶. Une autre pratique est de jeter le corps d'un ennemi, blessé ou tué, aux crocodiles. Cela évite de laisser le corps à l'air libre avec les problèmes sanitaires que cela pourrait poser. A l'origine, balancer les corps à la rivière est une pratique locale de traitement des cadavres en cas d'affrontement²⁷.

Cela permet ensuite de peser sur le moral des ennemis. A Buta, en 1965, Pierre Chassin essaie de rassurer devant les cadavres jetés à l'eau en se disant que les crocodiles « doivent être repus »²⁸. A Paulis, les Simbas mettent en scène les exécutions de leurs otages. Certains sont ainsi alignés en haut du barrage de retenue d'eau puis précipités dans le vide. Les corps disparaissent dans le lac de retenue en contre bas. La première mention d'un

homme vivant, entravé et jeté « aux crocodiles » par les rebelles semble remonter à la fin de l'année 1964 à Buta²⁹. Les mercenaires savent que la dépouille de leur compagnon, et potentiellement la leur, peut finir déchiquetée. Max Vigoureux de Kermorvan témoigne ainsi qu'au Biafra, « un mercenaire pris par les forces nigériennes a eu les bras et les jambes brisées puis qu'on l'a jeté à la rivière »³⁰. Un autre, Michel Loiseau dit Bosco, raconte comment il a failli connaître ce sort, profitant simplement de l'enivrement des Nigériens pour s'échapper avant de finir à la rivière³¹. En tout cas, les premiers récits de corps jetés aux crocodiles circulent oralement entre mercenaires à partir de la période de lutte contre les Simbas (1965-1967). Sans qu'il soit toujours possible de vérifier la véracité de chacun des différents témoignages, un épisode de ce type est évoqué dans la plupart des mémoires portant sur le Congo et le Biafra. Ce qui était sans doute à l'origine une pratique sanitaire est devenu une mesure de guerre psychologique, par ailleurs amplifiée par le bouche à oreille.

Les mercenaires savent donc que cette pratique vise surtout à produire un effet sur leur moral mais cet objectif est réellement atteint désormais. Autant que possible, y compris pour un homme tué, ils essaient de ramener son corps sur la terre ferme pour un enterrement rapide à l'arrière des lignes. Le journaliste Michel Honorin a ainsi immortalisé pour *Jeune Afrique* cette scène au Biafra en 1968. Sur les clichés qui accompagnent son article, on voit la dépouille du Belge Marc Goossens, qui a été abattu par une rafale de mitrailleuse, porté dans la rivière par cinq de ses soldats avec de l'eau jusqu'au torse, pour le ramener jusqu'au camp biafrais³². Ainsi, les conditions de combats dans les années 1960 font prendre conscience aux mercenaires que leur dépouille peut connaître un sort peu enviable, malgré des efforts pour se rapprocher des normes habituelles (tombe sur place ou dans une ville vers laquelle on rapatrie le corps). Un autre paramètre guide l'évolution des pratiques. L'opération au Yémen en 1963-1964 répond à déjà à ces configurations politiques. En effet, les équipes de mercenaires anglais et français déployés au service des Houthis sont engagés au titre de l'action secrète de la Grande-Bretagne, avec les moyens financiers du MI-6. Cet emploi comme agent officieux d'une puissance prend davantage d'ampleur ensuite.

Une confidentialité accrue dans le cadre d'opérations secrètes et des logiques plus prégnantes de rapatriement

Quand on entre dans les années 1970, les opérations mercenaires prennent une dimension de Guerre froide plus prononcée. La présence de journalistes et/ou la communication des différents camps en présence est accrue. La confidentialité sur les opérations que mènent les « Affreux » est de plus en plus nécessaire, rendant plus aigu le problème de la dépouille des hommes tués au combat.

Respect de la dépouille d'un compagnon d'armes, confidentialité indispensable et évolutions des pratiques de prise en charge des morts

A partir de 1975, la guerre civile angolaise cristallise l'attention car elle mobilise un puissant corps expéditionnaire cubain, des moyens, au moins matériels, soviétiques conséquents et, du côté de l'UNITA, un soutien discret mais significatif des Sud-Africains, du Congo de Mobutu et des Occidentaux. Sur fonds de la CIA, deux nouvelles équipes de mercenaires français sont déployées, au Cabinda et surtout dans la région de Lobito (janvier 1976). Ces hommes ne parviennent pas à leur objectif, c'est-à-dire la stabilisation du front. Pris dans la fuite des troupes de l'UNITA, ils s'enfoncent vers le sud. En essayant de rejoindre ce qu'ils pensent être la plus proche frontière, ils sont pris dans une escarmouche et l'un d'entre eux, Henry Alain, est tué. Le premier réflexe de ces hommes isolés sur un terrain très hostile sur lequel ils ne vont pas rester est d'emmener le corps avec eux. Ils chargent le corps de leur camarade « dans un combi VW ». Cependant, ils s'égarèrent et doivent abandonner leur véhicule. En raison du climat chaud, il devient inenvisageable de rapatrier la dépouille d'Alain Henry : « Hughes [De Chivre] me prévient qu'on ne pourra pas garder le corps d'Alain très longtemps. On prépare son enterrement. C'est moi qui ai fait la croix (...). Les Blacks chantent une mélodie, belle mais triste ; on le descend, enveloppé dans une solide bâche. Il est mort en soldat ; il a une tombe de soldat³³. » Alain Henry est donc mis en terre tandis que le commando se replie vers la frontière namibienne.

Le coup d'Etat avorté du 16 janvier 1977 contre le régime de Mathieu Kérékou au Bénin amène de nouvelles problématiques. Le coup de force repose sur une opération aéroportée. Atterrissant à Cotonou, une équipe de 80 hommes environ tente de prendre le contrôle de la capitale mais les mercenaires se heurtent à des divisions nord-coréennes dont ils n'ont pas anticipé la présence. Après quelques heures de combats, ils refluent vers leur avion. Seulement, ils ont laissé deux morts sur place (dont un Européen) et un prisonnier (guinéen). Le mercenaire blanc est blessé à la cuisse lors du repli vers l'aéroport. La mémoire des

opérations précédentes et du sort qui peut l'attendre le pousse à se tirer aussitôt une balle dans la tête : l'homme préfère se tuer plutôt que de tomber vivant aux mains des Béninois³⁴. Cette décision est peut-être également guidée par la crainte de tortures pour l'amener à livrer des informations sur ses compagnons d'armes et leurs commanditaires.

Cependant, en appui aux déclarations du régime de Mathieu Kérékou, la photographie de sa dépouille atteste de façon incontestable que le coup d'Etat n'a pas impliqué que des Africains. Le témoignage du Guinéen fait prisonnier à l'aéroport (mais aussi des documents oubliés par les mercenaires dans leur repli) va ensuite conforter cette thèse. Le représentant du Bénin, M. Boya, met ainsi en accusation le camp occidental à l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1977. Le corps du mercenaire devient l'une des preuves brandies devant la communauté internationale pour pointer plus particulièrement le doigt contre Paris. Le représentant français, M. Leprette, doit se justifier sans réellement convaincre : « La délégation française (...) avait marqué avec force sa condamnation de toutes formes de mercenariat (...). Elle tient à réaffirmer de la manière la plus nette, comme elle l'a fait devant le Conseil de Sécurité le 7 avril 1977 qu'elle décline toute responsabilité du gouvernement et des services français quels qu'ils soient dans la préparation et l'exécution du raid du 16 janvier contre Cotonou »³⁵.

Quand les mercenaires enterrent le corps d'Alain Henry en Angola, leur intention est de venir le récupérer quelques mois plus tard, selon une pratique initiée pour Tony de Saint-Paul au Yémen. Cependant, l'esprit dans lequel on envisage un rapatriement n'est pas comparable. Ce n'est plus un mercenaire emblématique dont on retourne chercher les restes mais un compagnon d'armes dont la « profession » n'accepte plus que le corps soit l'objet d'éventuelles violences associées à une intense guerre civile comme cela avait été le cas au Congo dix ans plus tôt. Par ailleurs, cela permet de ménager une famille, d'autant plus qu'Alain Henry est fils de général. En réalité, quand les hommes de Bob Denard reviennent dans la zone où il a été tué, ils ne parviennent pas à repérer la tombe³⁶. Le corps d'Alain Henry n'est pas retrouvé car les mercenaires ont sans doute mal estimé leur position géographique dans la fuite qui a suivi un ultime accrochage avec les forces du Mouvement populaire de Libération de l'Angola (MPLA). Dans cette période d'opérations secrètes, ponctuelles, mises en œuvre par de petits effectifs, s'installe cependant l'idée d'un rapatriement plus systématisé des tués au combat.

A partir de 1978, les mercenaires français prennent pied aux Comores et fondent la Garde présidentielle. Leur chef, Bob Denard, dispose d'un pouvoir politique, informel mais important, dans l'archipel au point qu'on a pu parler de « sultan blanc » des Comores. Cette forte influence rend d'autant plus sensible leurs interventions à l'extérieur. En 1982, une petite équipe issue de la Garde présidentielle est pourtant envoyée au Tchad pour soutenir Hissène Habré à la tête des Forces armées du nord (FAN). Un des mercenaires, Jean-Baptiste Pouye, est tué lors d'un combat dans la région d'Oum Hadjer. Sa dépouille risque à nouveau d'être utilisée pour attester de la présence des hommes de Bob Denard auprès des hommes d'Hissène Habré. Or, cette équipe a été déployée sans l'aval direct de la France. Elle peut compliquer les rapports entre les Comores et la France. Surtout, elle peut facilement ouvrir la voie à un durcissement de la législation africaine anti-mercenaire sous la houlette de la Libye et d'autres pays proches du bloc de l'Est. En effet, en position de force dans la guerre civile angolaise, le MPLA a ainsi organisé le procès de mercenaires à Luanda en 1976. Sur le même principe que le Bénin à l'ONU l'année suivante, le MPLA a dénoncé les puissances occidentales pourvoyeuses de mercenaires.

En raison de ce précédent du Bénin pour lequel Bob Denard est poursuivi par la justice française, les autres membres de l'équipe déployée au Tchad décident donc de brûler le corps de Jean-Baptiste Pouye. Ils recueillent les cendres dans un étui de grenade³⁷. Avec l'intensification des enjeux de Guerre froide dans leurs opérations et la confidentialité de leur présence sur tel ou tel théâtre, les mercenaires en viennent donc à faire disparaître les restes de l'un des leurs. Incinérer un corps n'est pas anodin ; la pratique n'est pas extrêmement courante dans la France du début des années 1980 et pose donc deux questions nouvelles. La première réside dans la réception du traitement qui a été réservé à leur camarade par les autres mercenaires. Il s'agit notamment de pouvoir gérer l'émotion suscitée chez ceux qui n'étaient pas sur place mais qui, membre de la GP des Comores, peuvent être appelés dans le même type d'opérations³⁸. La seconde consiste en une impérieuse communication auprès de la famille du défunt. En fait, comme pour tout mort au combat loin des siens, l'information sur les conditions de la mort, le lieu et les modalités selon lesquelles le corps a été pris en charge ainsi que son éventuel retour constituent une attente forte des familles.

Une communication des chefs envers leur personnel mercenaire et à destination des familles

Le premier discours repose sur des arguments financiers. La possibilité de mourir dans un territoire très hostile, loin de tout espace urbain (et donc d'un cimetière) et loin de sa famille fait partie des risques inhérents à la condition de mercenaire. C'est pourquoi, même si les rémunérations annoncées sont plus ou moins versées dans la réalité, les contrats offerts aux mercenaires sont très alléchants quant aux conditions en cas de mort au combat. Dès la résurgence du mercenariat dans les années 1960, des indemnités financières sont prévues comme compensations des conditions difficiles, notamment sur le plan psychologique (pas de lieu de recueillement la plupart du temps) dans lesquelles se retrouvent les proches du mort. Au milieu des années 1960, au Congo, la famille se verrait verser, en principe, 1 million de francs belges³⁹ et 100 000 Francs supplémentaires par enfant⁴⁰. La somme est tout à fait considérable puisqu'elle représente à peu 8 ans et 4 mois de solde d'un simple mercenaire, 4 ans et un mois pour un sous-lieutenant et près de douze ans et demi du salaire moyen en Belgique à cette époque. En revanche, les contrats ne présentent pas, semble-t-il d'indemnités claires en cas de blessures.

Chaque fois que cela est possible, les chefs prennent le soin de rendre l'hommage le plus appuyé possible aux hommes tombés au combat. En fait, dans une logique de fidélisation de leur main d'œuvre qualifiée, il s'agit de réduire au maximum l'inquiétude des mercenaires sur le sort potentiel de leur cadavre. Pour le dire autrement, conserver un personnel qualifié, qui a déjà servi dans une armée régulière ou dans une première expérience comme stipendié, dans le vivier des hommes qu'on pourra solliciter pour la prochaine opération qui se présente, est crucial pour les chefs mercenaires. En effet, chacun d'entre eux doit pouvoir constituer son groupe le plus rapidement possible pour répondre à une commande. Aussi doit-il entre deux opérations maintenir un lien étroit avec ses hommes. Cette particularité explique un soin plus poussé que dans les armées conventionnelles des officiers dans la communication qui suit la mort d'un combattant.

Le mot d'ordre général est de faire comprendre que les chefs font tout leur possible pour rapatrier les corps. Le cas de Tony de Saint-Paul est à la fois précurseur et symbolique. En effet, il est l'un des pionniers du mercenariat renaissant et apparaît comme un combattant romantique qui sert l'image générale des soldats de fortune, qui est un vecteur de la « communication » des chefs mercenaires. Tué au Yémen en décembre 1963, son corps y demeure près d'une année. Cependant, quand le conflit s'apaise, le corps, cassé en deux, est récupéré par ses anciens compagnons d'armes, placé dans une malle et transporté à dos de

chateau pour rejoindre l'aéroport. Il est ensuite ramené en France⁴¹. Après l'échec au Congo et en espérant pouvoir envoyer une équipe au Biafra, Bob Denard réunit des mercenaires belges et français dans le Nord de la France. Avant d'évoquer les potentiels contrats à venir, le chef commence par rendre hommage aux morts dans les opérations précédentes⁴². Comme au sein d'une armée classique, la référence aux morts doit souder le groupe ; lui donner une « unité » est d'autant plus important qu'il s'agit de mercenaires et que leur appartenance nationale peut les placer dans une logique de rivalité néocoloniale. La référence constante aux morts joue également ce rôle fédérateur dans la rhétorique des chefs.

Dès les années 1960, à une période où on mobilise de nombreux soldats de fortune et que la main d'œuvre relativement qualifiée vient à faire défaut, ce souci est partagé par les commanditaires africains du mercenariat. Le cas de René Wauthier, ancien colonel de l'assistance technique belge, est intéressant. En effet, il prend la tête d'une révolte de mercenaires et de Katangais contre Mobutu en juillet 1966. Il est tué lors de l'écrasement de cette tentative de soulèvement. Cependant, en raison du grade du personnage et en masquant les circonstances de sa mort, le régime lui organise des funérailles avec tous les honneurs à Kinshasa : « Les officiels congolais sont venus en nombre et ont fait des discours »⁴³.

En premier lieu, les mercenaires s'adressent aux familles pour leur annoncer la nouvelle. Les efforts déployés pour obtenir un rapatriement sont également à mettre en miroir avec l'importance de la famille endeuillée. Ainsi, les mercenaires issus de familles aisées semblent bénéficier de davantage de considération. Dans le cas de Vibert évoqué plus haut, son évacuation en hélicoptère s'expliquerait aussi par son origine familiale. Selon le mercenaire René Biaunie, Denard aurait obtenu des moyens aériens car « il faut expédier son corps en France. Vibert, c'était un pseudonyme. C'était le fils du général X »⁴⁴. Fort de l'expérience des nombreux tués des années 1960, Bob Denard attache ensuite un soin tout particulier à cette transmission de l'information aux familles. Tout au moins, les affaires du défunt sont transmises à la famille. Cette situation a pu exister pour tous les combattants au cours de la première ou de la seconde guerre mondiale ; elle peut encore se produire, plus ponctuellement, lors des conflits de décolonisation. Depuis, elle a disparu et devient un risque qui distingue nettement le soldat de fortune de son homologue des forces régulières dans les années 1970 ou 1980.

Pour reprendre l'exemple de Jean-Baptiste Pouye dont le corps a été brûlé sur place en 1982, le chef qu'est Bob Denard insiste auprès du commandant de l'équipe déployée sur place, Riot, pour qu'il écrive immédiatement une longue missive à la mère de Jean-Baptiste. Egalement à la demande de Bob Denard, Hissène Habré, devenu président de la République tchadienne, rencontre ensuite cette même mère. Il s'agit de lui exprimer son respect pour la valeur de ce fils perdu et de lui présenter ses condoléances⁴⁵. L'importance politique d'Hissène Habré et le caractère héroïque qu'il confère à celui qui a été tué doivent permettre d'amoindrir la douleur de ne pas pouvoir inhumer le défunt. Recueillies dans un étui de grenade, les cendres du mercenaire sont cependant remises à Bob Denard en août 1982 ; il les apporte ensuite en personne à sa famille afin qu'elle dispose tout de même de ce qui reste du jeune homme. Il convient de rappeler que cette démarche des plus hautes autorités officielles (Denard comme « patron » du jeune homme et le président tchadien) auprès des proches de morts au combat n'est alors pas pratiquée au sein de l'institution militaire et singularise donc le monde des soldats de fortune français.

En marge des institutions, ces hommes le sont encore davantage après leur chute aux Comores. En 1989, sous la pression de la France et de l'Afrique du Sud, le sort des mercenaires de sa Garde présidentielle est mis en question par le président Abdallah. Ce dernier est tué dans son bureau, dans des circonstances encore en partie troubles, par un proche de Bob Denard. Après une intervention de l'armée française, Bob Denard s'installe en exil en Afrique, tandis qu'une partie de ses compagnons se réinsère avec plus ou de succès dans la société française. Pour ces hommes qui ont abandonné la carrière des armes, le souvenir est au cœur de leurs réunions. Bob Denard écrit en conclusion pour expliquer sa démarche d'écriture de mémoires : « Tony de Saint-Paul, Karl Coucke⁴⁶, Marc Gossens, Alain Henry, Bruno Emery⁴⁷, Jean-Baptiste Pouye ... tous ceux qui, un jour sont tombés sur la piste, l'accompagnent : -Je pense à eux souvent. La nuit surtout. Ils sont allés jusqu'au bout. Je les voyais comme l'avenir (...). J'ai envie de construire, de fonder une œuvre qui nous survivra »⁴⁸. Cette volonté mémorielle se poursuit après le décès de Bob Denard en 2007.

Ainsi, à la façon des amicales régimentaires, une association *Orbs Patria Nostra* est fondée en 2008, à l'initiative d'anciens mercenaires, pour entretenir son souvenir. Rapidement, l'association étend son activité à l'information sur les différentes opérations ayant impliqué des soldats de fortune français. L'hommage aux hommes qui sont tombés au

cours de ces combats est une part importante de la vie de l'association. Sur leur site internet, une page « *In memoriam* » présente en quelques lignes le parcours des tués en opération mais aussi de figures du milieu qui peuvent être décédés plus récemment⁴⁹. Selon un cérémonial assez semblable à ce que peuvent pratiquer des autorités militaires et/ou civiles françaises (11 novembre par exemple), un hommage annuel à l'ensemble des mercenaires tués est rendu depuis 2008 sur la tombe de Robert Denard le 2^e week-end d'octobre depuis 2007 avec sonnerie aux morts, chants, drapeaux et vétérans en uniformes⁵⁰.

Ainsi la prise en charge de leurs morts par les mercenaires répond à plusieurs spécificités qui se dessinent dès les premières opérations qu'ils mènent dans les années 1960. Les régions enclavées et très chaudes (Congo ou Yémen par exemple) dans lesquelles ils sont déployés expliquent qu'ils ne disposent que rarement de moyens de rapatrier les corps vers l'arrière et encore moins vers l'Europe. Les corps sont donc la plupart du temps enterrés à la hâte sur place. Les violences qui caractérisent ces conflits des années 1960 se traduisent par ailleurs par des sévices sur les corps des vivants mais aussi sur les dépouilles. Elles font naître une réelle inquiétude chez les mercenaires qui opèrent dans des environnements où la mort se rappelle sans cesse à eux (cadavres non enterrés, odeurs,...) ; cela pose problème à leurs chefs dans une logique de fidélisation. C'est pourquoi, malgré des conditions difficiles, tout est mis en œuvre pour rendre hommage aux tués. Une dernière contrainte naît de la confidentialité de plus en plus nécessaire sur leur présence sur un théâtre de guerre, à partir des années 1970 surtout. En effet, la dénonciation de leur rôle dans les arènes internationales et auprès des opinions publiques s'accroît. En revanche, le nombre d'hommes envoyés dans une opération est beaucoup plus limité. La conjonction des deux phénomènes entraîne de nouvelles pratiques, comme l'illustre l'incinération du corps de Jean-Baptiste Pouye au Tchad et son rapatriement, associé à un effort de communication auprès des familles. Le rapport à la mort et les modalités de prises en charge ressemblent en partie à celles de soldats réguliers mais tendent à s'en distinguer fortement entre les années 1960 et les années 1980 en fonction des mutations des missions accomplies par les mercenaires. Pour autant, ces hommes conservent une « militarité », c'est-à-dire une identité militaire forte, dans la commémoration régulière de leurs morts. Comme d'anciens combattants classiques, d'abord à l'initiative de Bob Denard, leur autorité, puis sous forme associative, ils entretiennent un culte à leurs compagnons tués en opération dans lequel peu de place est laissée au traitement rudimentaire de leur dépouille.

-
- ¹ J. P. Bat, *Le syndrome Foccart : la politique française en Afrique de 1959 à nos jours* (Paris, Gallimard, 2012).
- ² W. Bruyère-Ostells, « L'influence française dans la sécession katangaise : naissance d'un système mercenaire », *Relations internationales*, 162 (2015), 167-172.
- ³ Entretien avec Jacques Duchemin, journaliste français devenu ministre du Katanga, à Paris le 14 mai 2013.
- ⁴ Cette rébellion porte le nom de Simba car les combattants sont convaincus par leurs chamans qu'ils sont immunisés contre les balles et transformés en lions (Simba en swahili). Initialement dirigée par Antoine Gizenga et Pierre Mulele, elle est également connue sous l'appellation « révolte muleliste ».
- ⁵ Les conseillers sont majoritairement chinois mais le plus célèbre d'entre est Che Guevara (ses mémoires sur son passage ont été publiés sous le titre *Journal du Congo*, Paris, Fayard, 2009).
- ⁶ Pierre Chassin, *Baroud pour une autre vie* (Paris, Picollec, 2000), p 288.
- ⁷ H. Clément, *Commentaires autour du journal de marche du 1^{er} Choc sous le commandement de Robert Denard* (Paris, Orbs Patria Nostra, 2016), p 28.
- ⁸ Témoignage écrit le 29 septembre 2018 d'Henri Clément, officier mercenaire au 1^{er} Choc en 1964-1965.
- ⁹ *Idem.*
- ¹⁰ H. Clément, photographie 35, p 74.
- ¹¹ *Ibid.*, p 75
- ¹² P. Chassin, p 298.
- ¹³ M. Desgranges, *Les trois mercenaires* (Paris, Grasset, 1979), p p 233.
- ¹⁴ J. Schramme, *Le bataillon Léopard* (Paris, Robert Laffont, 1969), p 163.
- ¹⁵ F. Vandewalle (colonel), *L'Ommegnang : odyssée et reconquête de Stanleyville 1964* (Bruxelles, Librairie générale de sciences humaines-Le livre africain, 1970), p 373.
- ¹⁶ Reportage de la Rai (TV italienne) https://www.youtube.com/watch?v=ndf8_sIL3c consulté le 12 septembre 2018.
- ¹⁷ P. Chassin, p 237-238.
- ¹⁸ *Ibid.*, p 239.
- ¹⁹ P. Lunel, *Bob Denard, le roi de fortune* (Paris, Editions n°1, 1991), p 250.
- ²⁰ Laissant entendre des modalités différenciées.
- ²¹ Témoignage écrit le 29 septembre 2018 d'Henri Clément, officier mercenaire au 1^{er} Choc en 1964-1965.
- ²² Captain Armand, *Biafra vaincra* (Paris, Editions France-empire, 1969), p 75.
- ²³ *Ibid.*, p 92
- ²⁴ *Ibid.*, p 179.
- ²⁵ Sur les pratiques magiques mais aussi sur le chancre consommé par les Simbas évoqués par Jean Schramme, voir l'article de B. Verhaegen, « Les rébellions populaires au Congo en 1964 », *Cahiers d'études africaines*, 26 (1967), 345-359.
- ²⁶ P. Chassin, p 258.
- ²⁷ *Idem.*
- ²⁸ *Idem.*
- ²⁹ Témoignage écrit le 29 septembre 2018 d'Henri Clément, officier mercenaire au 1^{er} Choc en 1964-1965.
- ³⁰ Entretien avec l'ancien mercenaire Vigoureux de Kermorvan à Aix-en-Provence le 20 octobre 2012.
- ³¹ M. Loiseau, *Mémoires inédits de Bosco*, mémoires dactylographiés, 392 p conservés dans les archives privées Bob Denard.
- ³² *Jeune Afrique*, décembre 1968.
- ³³ M. Loiseau, p 85.
- ³⁴ Entretien avec JP D., dit Jean-Philippe, ancien mercenaire, le 20 octobre 2012 à Aix-en-Provence.
- ³⁵ Extraits du compte rendu de la 2047^e séance tenue au siège de l'ONU le mardi 22 novembre 1977 sur l'affaire du Bénin, Archives privées Bob Denard, carton 44.
- ³⁶ M. Loiseau, p
- ³⁷ Lettre de Riot écrite de N'Djamena le 30 décembre 1982, Archives privées Bob Denard, carton 28.
- ³⁸ P. Lunel, p 579.
- ³⁹ Soit environ 20 000 euros actuels.
- ⁴⁰ Télégramme diplomatique de l'ambassade de Léopoldville le 9 février 1961, MAE, série Afrique-Levant, Congo, carton 47.

⁴¹ Entretien avec Villeneuve, mercenaires aux Comores et fils d'un membre de l'équipe déployée au Yémen le 12 octobre 2013.

⁴² M. Loiseau, p 278.

⁴³ Témoignage écrit le 29 septembre 2018 d'Henri Clément, officier mercenaire au 1^{er} Choc en 1964-1965.

⁴⁴ M. Desgranges, p 152.

⁴⁵ Lettre de Riot écrite de N'Djamena le 30 décembre 1982, Archives privées Bob Denard, carton 28.

⁴⁶ Mercenaire proche de Bob Denard, né en 1942 au Congo, il est tué au combat lors de la révolte des mercenaires contre Mobutu en 1967.

⁴⁷ Bruno Emery Passerat de La Chapelle dit Riot, membre de la Garde présidentielle des Comores, est mortellement blessé en 1985 par un de ses camarades à l'entraînement.

⁴⁸ P. Lunel, p 649.

⁴⁹ <http://www.orbspatrianostra.com/in-memoriam.html> consulté le 27 septembre 2018.

⁵⁰ Observation participante de l'auteur en 2013 et 2017.